Image not found or type unknown

Préavis de départ du logement

Par **melody77**, le **09/06/2016** à **11:33**

Bonjour,

je viens d'envoyer mon préavis de départ de mon logement. L'agence en charge du logement m'as fait parvenir des documents de toute la procédure que je dois faire avant mon départ ainsi qu'une fiche technique à remplir avec mes numéros de client EDF et de mon fournisseur internet.
Dois-je leur fournir ?
En vous remerciant par avance.

Par **janus2fr**, le **09/06/2016** à **13:35**

Bonjour,
Il n'y a pas d'obligation absolue, ces informations seront utiles pour le locataire suivant afin de faciliter ses prises de contrat.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés